

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 04448 Numéro SIREN : 350 157 723 Nom ou dénomination : CHINA BAZAR

Ce dépôt a été enregistré le 04/09/2018 sous le numéro de dépôt 87967

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 04-09-2018

N° DE DEPOT : 087967

N° GESTION : 1989B04448

N° SIREN : 350157723

DENOMINATION : CHINA BAZAR

ADRESSE : 14-16 RUE REBEVAL 75019 PARIS

MILLESIME : 2017

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12		Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires	8 478	1 976	6 502	0	6 502 NS
	Fonds commercial (1)	1 944		1 944	1 944	
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage	4 000	4 000			
	Autres immobilisations corporelles	136 059	124 933	11 126	12 277	1 151 9.38
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	25 397		25 397	25 397	
Total II		175 878	130 909	44 968	39 618	5 351 13.51
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises	355 256		355 256	387 063	31 807 8.22
	Avances et acomptes versés sur commandes	251		251		251
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	65 479	4 418	61 061	65 072	4 011 6.16
	Autres créances	25 464		25 464	22 951	2 513 10.95
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	2 514		2 514	3 350	836 24.95
	Charges constatées d'avance (3)	4 825		4 825	8 077	3 252 40.26
	Total III	453 789	4 418	449 371	486 513	37 142 7.63
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		629 667	135 327	494 340	526 131	31 791 6.04

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

1 944
0-
5 302

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017	Exercice N-1 31/12/2016	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 57 600) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	57 600	57 600		
	Réserves				
	Réserve légale	5 760	5 760		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	16 693	16 693		
	Report à nouveau	106 411	112 163	5 752	5.13
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	10 019	5 752	4 268	74.20
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	16 338	26 358	10 019	38.01
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	98 575	116 969	18 395	15.73
	Emprunts et dettes financières diverses	4	4		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	288 705	313 061	24 355	7.78
	Dettes fiscales et sociales	63 378	62 389	990	1.59
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	60 016	60 066	50	0.08
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	510 678	552 489	41 811	7.57
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	494 340	526 131	31 791	6.04

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

510 678

552 489

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	1 223 232		1 223 232	1 251 869	28 637	2.29
Production vendue de biens						
Production vendue de services	638		638	333	305	91.50
Chiffre d'affaires NET	1 223 870		1 223 870	1 252 202	28 332	2.26
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			103		103	
Autres produits			11	51	40	78.94
Total des Produits d'exploitation (I)			1 223 983	1 252 253	28 270	2.26
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			892 611	920 380	27 769	3.02
Variation de stock (marchandises)			31 807	38 495	6 688	17.37
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			102 988	108 724	5 736	5.28
Impôts, taxes et versements assimilés			16 323	16 562	238	1.44
Salaires et traitements			136 316	125 768	10 549	8.39
Charges sociales			28 785	26 600	2 186	8.22
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 652	4 861	209	4.29
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				4 521	4 521	100.00
Dotations aux provisions						
Autres charges			49	73	24	32.36
Total des Charges d'exploitation (II)			1 213 532	1 245 982	32 449	2.60
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			10 451	6 271	4 180	66.65
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		21		37	16	42.82
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		21		37	16	42.82
2. Résultat financier (V-VI)		21		37	16	42.82
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		10 430		6 234	4 196	67.30
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		160		661	500	75.75
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		160		661	500	75.75
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		570		1 143	573	50.10
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		570		1 143	573	50.10
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		410		482	72	14.97
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		1 224 144		1 252 914	28 770	2.30
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		1 214 124		1 247 162	33 038	2.65
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		10 019		5 752	4 268	74.20

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

Société CHINA BAZAR
Société à responsabilité limitée au capital de 57 600 €
Siège social : 14-16 rue Rébeval 75019 PARIS
350 157 723 RCS PARIS B

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2018

L'an deux mille dix- huit,
Le vingt- neuf juin, à neuf heures,

Les associés de la société « CHINA BAZAR », société à responsabilité limitée au capital de 57 600 €, divisé en 3 600 parts de 16 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social de la société, sur convocation verbale de la gérance.

Sont présents :

Monsieur Jean Pierre LIN, propriétaire de	1 200 parts sociales
Monsieur Jean Charles LIN, propriétaire de	800 parts sociales
Monsieur Jean Philippe LIN, propriétaire de	800 parts sociales
Monsieur Nicolas LIN, propriétaire de	800 parts sociales

Soit ensemble : 3 600 parts sociales

de SEIZE EUROS (16 €) chacune, représentant le capital de la société fixé à la somme de CINQUANTE SEPT MILLE SIX CENTS EUROS (57 600 €).

Les associés constatent tout d'abord que l'ensemble du capital social est représenté, ce qui a pour but de couvrir toute nullité éventuelle pouvant résulter de la convocation verbale, déclarant renoncer expressément à invoquer le défaut de convocation écrites, chacun affirmant avoir été parfaitement informé à l'avance des termes de l'ordre du jour rappelé ci- dessous.

L'Assemblée Générale réunissant le quorum requis par la loi peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié du capital.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean Pierre LIN, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

LJP LN

gje

LJP

ORDRE DU JOUR

Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017,
- Le rapport de gestion établi par la gérance,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

LSP LN

JB

LSP

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, connaissance prise du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 faisant ressortir un bénéfice net comptable de 10 019.47 € approuve la proposition de la Gérance et décide d'affecter ledit bénéfice au compte REPORT A NOUVEAU dont le solde débiteur se trouve ramené à la somme de 96 391,59 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

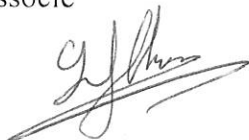
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

Monsieur Nicolas LIN
Associé



Monsieur Jean Charles LIN
Associé



Monsieur Jean-Pierre LIN
Associé-gérant



Monsieur Jean-Philippe LIN
Associé

